



Vivre et partager à Saint Christophe

Bulletin municipal N° 58

JUIN 2026



Madame, Monsieur,

C'est avec émotion et respect que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouveau maire.

Je tiens à vous remercier de la confiance dont vous nous avez témoigné lors des élections municipales du mois de mars 2026.

Le taux de participation était de 71,5% ce qui démontre l'attachement des Saint Christophois à la vie démocratique de leur commune.

Réunis conformément aux directives préfectorales en vigueur, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

Nous avons été élus à l'unanimité.

Lors de cette cérémonie, j'aurai aimé adresser quelques mots à Jacques VELGHE pour son engagement auprès de notre commune pendant 37 ans où il a exercé la fonction de maire avec rigueur et compétence.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre : conscient du défi qui nous attend, c'est avec sérieux et application que je travaillerai, ainsi que tous les membres du conseil municipal afin de répondre aux attentes de chaque habitant de Saint Christophe.

A toutes et tous

Merci.

Jacky TIXIER

- Les réunions sont publiques. La date et l'ordre du jour sont indiqués sur le panneau d'affichage du Bourg et sur le site Internet.
- Certains documents (budgets, comptes administratifs, procès-verbaux des conseils municipaux,...) sont consultables en mairie et/ou sur le site Internet : <http://saintchristophe23.paysdegueret.fr>

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Réalisation de l'exercice comptable du budget principal arrêté au 31 Décembre 2025

D = Dépenses / R = Recettes

Fonctionnement : 121 705,21 € (D) - 159 385,48 € (R)

Investissement : 59 046,20 € (D) / 53 942,25 € (R)

BUDGET PRINCIPAL ADOPTE EN 2026

(Equilibré en dépenses et recettes)

Section de Fonctionnement **173 167,73 €**

Section d' Investissement **43 281,86 €**

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES en €		RECETTES en €	
Charges à caractère général (011)	46 500,00		
Charges de personnel et frais assimilés (012)	76 239,00	Produits des services, du domaine et ventes diverses (70)	4 770,00
Atténuations de produits (014)	2 100,00	Impôts et taxes (73)	52 639,00
Autres charges de gestion courante (65)	25 250,00	Dotations, subventions de participations (74)	54 658,73
Charges financières (66)	300,00	Autres produits de gestion courante (75)	8 000,00
Charges exceptionnelles (67)	0,00	Remboursement sur rémunération du personnel (6419)	22 000,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision (68)	50,00		
TOTAL DEPENSES REELLES	150 439,00	TOTAL RECETTES REELLES	142 067,73
Virement à la section d'investissement (023)	22 728,73	Résultat antérieur reporté (002)	31 100,00
TOTAL DEPENSES	173 167,73	TOTAL RECETTES	173 167,73

INVESTISSEMENT			
DEPENSES en €		RECETTES en €	
Immobilisations corporelles (21)	37 718,61	Subventions d'investissement (13)	10 631,27
Emprunts et dettes assimilés (16)	459,30	Emprunts et dettes assimilés (16)	0
		Total recettes d'équipement	10 631,27
		Dotations, fonds et réserves (10) (1068 et FCTVA)	9 466,37
		Dépôts et cautionnements reçus	455,49
		Virement de la section de fonctionnement	22 728,73
TOTAL DEPENSES REELLES	38 177,91	TOTAL RECETTES REELLES	43 281,86
Restes à réaliser N-1 (pour information inclus dans le chapitre 21	1 476,32	Restes à réaliser N-1 (pour information inclus dans le chapitre 13)	
Déficit antérieur	5 103,95	Excédent antérieur	
TOTAL DEPENSES	43 281,86	TOTAL RECETTES	43 281,86

L'Etat a reversé le FONDS de COMPENSATON DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (FCTVA), sur le budget 2026, en fonction de certaines opérations éligibles, réalisées en investissement et fonctionnement en 2024, à savoir :

- INVESTISSEMENT : 2 886,10 € - FONCTIONNEMENT : 116,73 €

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX VOTES EN 2026

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ceux-ci sont fixés pour l'année 2026 :

- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties **32,31 %**,
- ✓ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties **60,66 %**,
- ✓ Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires **8,39 %**.

TARIFS 2026 SALLE COMMUNALE

		0,5 Jour	1 Jour	Journée supplémentaire
1	Manifestations des associations communales (réunions, soirées, jeux, ...)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
2	Manifestations familiales des gens de la commune	48,00 €	96,00 €	+ 40 € / jour supplémentaire
3	Manifestations des particuliers et associations extérieurs sans but lucratif	118,00 €	236,00 €	+ 40 € / jour supplémentaire
4	Mise à disposition de la salle pour réunions des associations extérieures,	27,00 €	54,00 €	+ 40 € / jour supplémentaire
5	Manifestations à but lucratif des particuliers et associations extérieures syndicats, partis politiques et autres	160,00 €	320,00 €	+ 40 € / jour supplémentaire

Pour chaque journée supplémentaire, rajouter **40 €**

Une caution, d'un montant de **200 €**, est demandée à tout particulier et toute association avant chaque utilisation de la salle et une convention est à remplir au préalable.

SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

- ♦ **100,00 €** - Athletic Trial Club
- ♦ **100,00 €** - ACCA Saint Christophe
- ♦ **100,00 €** - Ligue contre le Cancer Creuse
- ♦ **50,00 €** - AFM Téléthon
- ♦ **100,00 €** - Restaurants du cœur
- ♦ **100,00 €** - Secours Populaire de la Creuse
- ♦ **30,00 €** - Solidarité Paysans Limousin
- ♦ **20,00 €** - Conciliateurs de Justice et médiateurs du Limousin
- ♦ **100,00 €** - SpAC Association

Juste un petit complément d'information concernant cette association : il s'agit d'une association creusoise de jeunes adultes en situation de handicap qui se sont qualifiés pour la finale du Championnat de France de pétanque à Nice. C'est avec bienveillance que nous avons répondu favorablement à leur demande comme bien d'autres « sponsors » en leur attribuant une subvention exceptionnelle de 100,00 €.

TRAVAUX :

Monument :

L'équipe municipale a effectué un magnifique travail en nettoyant le monument aux morts et son campanile. Nous avons dû couper le houx car il endommageait sérieusement les bardeaux de l'abri de la cloche "**Marie Louise**". D'autres travaux de nettoyage sont prévus dans le bourg.



Entretien du matériel par nos soins :

Comme nous l'avons inscrit dans notre profession de foi, nous avons révisé tout le matériel existant et procédé aux réparations nécessaires : le tracteur, la débroussailleuse, la banquetteuse, les tondeuses.

Nous avons également équipé l'employé communal de vêtements de travail et de chaussures adaptées.

Nous vous rappelons que ce dernier est embauché à mi-temps soit 17h50 par semaine. Nous vous demandons un peu de compréhension sur la rapidité de certains travaux.

Monsieur Christian DEVENAS est quant à lui prolongé en congés longue maladie jusqu'au 14 Avril 2027 et perçoit à ce titre un traitement à demi-salaire.

Renouvellement de canalisation d'eau potable «les Sagnes» «Gascougnolles» «Monismes» :

L'Agglomération du Grand Guéret a procédé au remplacement de la conduite d'eau potable entre les villages le Gasfaud, Gascougnolles, les Sagnes et Monismes fin du 1er et début du 2ème trimestre (en mars et avril). **Le montant de l'opération s'élève à 145 911,23 € HT pour le marché AEP et à 4 445,00 € HT pour le marché voirie.** Tous les revêtements pour effectuer les raccords routiers ont été effectués par la société COLAS.

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945.



Nous remercions chaleureusement
Noëlie SAVOURAT pour avoir lu le texte
des anciens combattants ainsi que tous
les enfants présents.

Demain, ils seront notre mémoire.

La cérémonie s'est déroulée dans
l'émotion et la solennité qu'il se doit
en présence d'une quarantaine
de personnes.



Nous l'avons clôturée par le verre de l'amitié en compagnie de mesdames
les Maires de Savennes et de la Chapelle Taillefert ainsi que les habitants
des trois communes.



Les beaux jours arrivent, nous avons souhaité reflleurir l'entrée de chaque village afin
de mettre un peu de couleur dans le paysage.



Nous avons commandé à l'Agglomération du Grand Guéret une cuve de 1000 litres
(50€ TTC) afin de récupérer les eaux pluviales et ainsi arroser à moindre coût.

Intempérie



Suite à la tempête NILS du 12 Février 2026, un tilleul datant de 1848, est tombé sur la route du Masforeau à l'entrée de la forêt de Chabrière en bloquant la route.

Depuis, une chouette Hulotte y a été aperçue.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué de quelques manières à rendre le plus rapidement possible l'accessibilité de la circulation.



Les Foulées Orange

Ascet 23



Le 10 Mai 2026 comme depuis 10 ans déjà " les foulées orange" ont traversé la commune de St Christophe :
2 parcours 8 et 15 km.
155 coureurs inscrits,

dont Mme la Sous Préfète d'Aubusson Anaïs GRASSIN et
M. le Préfet de la Creuse, Jean Philippe LEGUEULT.

Jacky TIXIER, maire, (lui n'a pas couru), mais a eu le plaisir de remettre une coupe, offerte au nom de la commune à la gagnante du 15 km femme (parcouru en 1 h et 12 minutes) :
Mme Sabrina SAUVE.



Le 10 juin, la commune a accueilli le **Facility'Bus** afin de permettre aux habitants de s'informer des ressources locales autour de plusieurs thématiques : **santé, santé mentale, handicap, grand âge et accompagnement des aidants.**



PROJETS :

Gîte & Salle Communale :

Sur les conseils de Mme Nadia DJENAD, directrice des gîtes de France de Guéret, nous souhaitons réaménager le gîte d'étape communal.

Dans ce projet, nous serons accompagnés de divers partenaires : l'Office du Tourisme, l'Agglo du Grand Guéret, la Région, l'Europe ainsi que d'un architecte conseil.

Nous avons rencontré des artisans locaux et nous sommes en attente de devis.

Dans un second temps, grâce à plusieurs dons, nous prévoyons d'aménager la cuisine de la salle communale de manière plus complète et la salle du conseil municipal.



Sécurité Routière :

La commune envisage le dépôt d'un dossier d'amendes de police subventionné, pour équiper nos voies de panneaux de signalisation afin d'assurer la sécurité des usagers de la route.

Merci de rouler en « bon père » de famille pour traverser nos villages.



Cimetière Communal :

Suite à plusieurs demandes, nous envisageons la création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium dans la partie haute du cimetière.



Loisirs :

C'est avec plaisir que nous aimerions apprendre la reprise des activités du Comité des loisirs de Saint Christophe. Nous vous assurons de tout notre soutien.



Si vous êtes en possession de photos d'archives de la commune, nous serions ravis de les publier dans une prochaine édition.



**Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés !
Mme Guylaine GIVERNAUD et M. Didier BOUTET.**



**Nous vous informons du décès
de madame Simone LAUMOND
le 8 Juin 2026**



**Suite à la vague de chaleur, nous sommes allés à la rencontre
des personnes âgées et /ou isolées de la commune.
Nous vous rappelons que si vous avez un besoin particulier,
nous sommes à votre écoute.
N'hésitez pas à contacter la mairie ou vos élus.**

Nous pouvons vous adresser des informations par mail concernant la vie communale (coupures d'eau, travaux, arrêtés de circulation, informations diverses,...).
Si vous êtes intéressé, prière de nous communiquer votre adresse de messagerie.
Pour cela, il vous suffit de nous donner l'autorisation à l'adresse suivante :
mairie.saint.christophe@wanadoo.fr
Les envois par mail se font en copie cachée.

MAIRIE DE SAINT CHRISTOPHE

E-mail : mairie.saint.christophe@wanadoo.fr

Tel. : 05.55.52.74.03

Lundi et Mercredi : 9 h / 12 h Vendredi : 13 h 30 / 16 h 30

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Le Maire : Jacky TIXIER - 06.87.37.24.66

1er Adjoint : Jean-Claude MENUT - 06.18.30.62.05

2ème Adjointe : Valérie LAMBERT - 06.86.12.20.93

Site: <http://saintchristophe23.paysdegueret.fr>

Numéros d'urgence

17 : Gendarmerie / 18 : Pompiers / 15 : SAMU

**Service de l'Eau du Grand Guéret : 05.55.41.72.72
(Pour tous renseignements et en cas de fuite d'eau)**

